

Affaire Adrien Quatennens : sa femme a déposé une nouvelle main courante

L'épouse d'Adrien Quatennens a déposé une deuxième main courante à son encontre, samedi 24 septembre, à Lille. Le député La France insoumise est déjà visé par une enquête pour violences conjugales.



Publié le 01/10/2022 16:56 Mis à jour le 01/10/2022 17:33

Temps de lecture : 2 min.



Le député du Nord La France insoumise, Adrien Quatennens, à l'Assemblée nationale, le 3 août 2022. (ALAIN JOCARD / AFP)

L'épouse d'Adrien Quatennens a déposé une nouvelle main courante, samedi 24 septembre dernier à Lille, a appris ce samedi 1er octobre franceinfo de source proche du dossier. Céline Quatennens dénonce cette fois avoir reçu de nombreux SMS de son mari. Elle avait déposé une première main courante après laquelle le parquet de Lille a ouvert une enquête pour "violences conjugales".

Le 24 septembre, Céline Quatennens s'est donc de nouveau présentée au commissariat de Lille pour signaler que, depuis les faits initiaux, son mari lui envoyait des textos en très grand nombre. C'est la deuxième main courante qu'elle dépose dans cette affaire.

Adrien Quatennens entendu par la police en audition libre

L' élu insoumis a depuis été entendu en audition libre, lundi 26 septembre, au commissariat de Lille, a également appris ce samedi franceinfo de source proche du dossier, confirmant une information du *Journal du dimanche*. "Comme il l'avait vivement souhaité, mon client a pu s'exprimer dans le cadre de l'enquête préliminaire en cours afin de rétablir un certain nombre de vérités", confirme auprès de franceinfo son avocate Jade Dousselin.

Concernant la nouvelle main courante déposée contre Adrien Quatennens, maître Dousselin explique qu'elle "se borne à évoquer des SMS transmis par mon client dans le cadre de leur séparation et dont il a été confirmé qu'ils ne contiennent aucun message à caractère malveillant ou menaçant".

Une enquête pour "violences conjugales"

Adrien Quatennens fait l'objet d'une enquête pour violences conjugales ouverte par le parquet de Lille à la suite de la première main courante de sa compagne. Elle avait été révélée par *Le Canard enchaîné* le 13 septembre dernier. Céline et Adrien Quatennens avaient alors réclamé dans un communiqué commun "le respect" de leur "vie privée". Ils expliquaient également que la main courante avait été déposée après une "dispute" ayant eu lieu à la fin de l'été 2021, lors de laquelle Céline Quatennens avait annoncé sa volonté de divorcer.

Le député nordiste a reconnu avoir giflé son épouse dans un communiqué publié, le 18 septembre, sur Twitter. Il a aussi admis lui avoir "saisi le poignet", "pris son téléphone portable" - tout en affirmant ne pas être "un homme violent". Concernant la gifle, il a précisé : "Je l'ai donnée alors que cela ne me ressemble pas et cela ne s'est jamais reproduit. J'ai profondément regretté ce geste et je m'en suis alors beaucoup excusé."

Dans ce même texte, il a également annoncé sa mise en retrait de ses fonctions de coordinateur de La France insoumise "pour protéger le mouvement". Il a par la suite reçu le soutien de Jean-Luc Mélenchon et de Manuel Bompard.

Voir les commentaires

Partager :

actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers La France insoumise

Sur le même thème

Des premiers échos dans les médias à la démission, l'affaire Julien Bayou en sept actes

Affaire Julien Bayou : une réunion en urgence du bureau exécutif d'EELV est prévue ce samedi

La cellule interne d'EELV estime qu'il n'y a pas "lieu de suspendre de manière conservatoire Julien Bayou" à ce jour

Laïcité à l'école, séparatismes, électeurs "mal inscrits", dérives sectaires... Ce qu'il faut retenir du "8h30 franceinfo" de Sonia Backès

"20h30 le dimanche" avec Elsa Zylberstein, Ginette et Richard Kolinka

Les sujets associés

La France insoumise

Nouvelle Union populaire écologique et sociale - Nupes

Violences faites aux femmes

Politique

Société

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

Contenus sponsorisés**COMMENTAIRES :**

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

Politique • La France insoumise

: toute l'actu dès 7h30

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité Contactez-nous



le live

direct tv

direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

App store Play store

Télécharger l'application

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Nous contacter

Qui sommes-nous?

Charte déontologique

Devenir annonceur

Recrutement